

## CONTRAT DE LOCATION

Entre la Sarl Camping La Belle Henriette et le locataire soussigné est convenue la réservation qui suit. Le preneur déclare accepter les conditions de location ci-après ainsi que les tarifs annexés.

NOM / Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Tél portable : ..... E-mail : .....

	Noms	Prénoms	Date de Naissance
<b>IDENTITE</b>	1) _____	_____	_____
	2) _____	_____	_____
	3) _____	_____	_____
<b>Des</b>	4) _____	_____	_____
	5) _____	_____	_____
	6) _____	_____	_____
<b>PARTICIPANTS</b>			

### UN EMPLACEMENT NU

(6 personnes maximum)

ARRIVEE le : ..... / ..... / ..... A Partir de 12H

DEPART le : ..... / ..... / ..... Avant 12H

**Caravane :**  **Tente :**

Longueur : .....m Nombre de places : .....  
Superficie : .....m<sup>2</sup>

**Electricité 10A**

**1 Animal** : Race / Tatouage / Date de vaccination :  
.....

**1 Voiture** : Immatriculation / Marque / couleur  
.....

**Après accord du camping (cocher les cases souhaitées)**

Toile de tente igloo supplémentaire ..... 3,50 € / nuit  
(sauf pour enfants mineurs d'une même famille)

7ème personne (enfant ou adulte)..... 10,00 € / nuit

2<sup>ème</sup> véhicule..... 3,50 € / nuit

### CONDITIONS DE RESERVATION

**Acompte de 100 € + 12 € de frais de dossier :**

**Soit : ..... € versés ce jour**

Par chèque bancaire ou postal

Par mandat postal

**Le solde du séjour et la taxe de séjour sont à régler au plus tard à l'arrivée (chèque - chèque vacances - espèces)  
Assurance annulation possible au tarif forfaitaire de 18€/sem.  
(document à télécharger en page « tarifs »).**

### UN MOBIL-HOME

**MINI** ( 1CH / 1-2 pers)

**MEDIUM** ( 2 Ch / 3-4 pers)

**STANDARD** (2 Ch / 4-5 pers)

**MAXI** (3 Ch / 5-6 pers)

Arrivée le **samedi** : ..... / ..... / ..... à partir de 14 H

Départ le **samedi** : ..... / ..... / ..... avant 10 H

**Montant de la location** : ..... €

**1 Voiture** : Immatriculation / Marque / couleur  
.....

### CONDITIONS DE RESERVATION

**Acompte de 25% du montant de la location  
+ 15 € de frais de dossier (sauf week-end de 2 nuits)**

**Soit : ..... € versés ce jour**

Par chèque bancaire ou postal

Par mandat postal cash

**ATTENTION** : Solde à régler **30 jours** avant l'arrivée et comprenant :

la location d'un mobil-home pour ..... personnes, l'eau, l'électricité, le gaz, l'emplacement pour un véhicule et les frais de dossier.  
**SANS ANIMAUX.**

Par chèque bancaire, ou postal

Par chèques vacances  Par mandat postal cash

**Ce prix ne comprend pas :**

→ **L'assurance annulation** au tarif forfaitaire de 18€/semaine.  
(document à télécharger en page « tarifs »).

→ **La caution** de 300 € qui vous sera demandée le jour de votre arrivée.

→ **La taxe de séjour** (réglable à l'arrivée si elle n'a pas été réglée lors du paiement du solde)

→ **Le ménage et la remise en état du mobil-home**

→ **Les suppléments demandés après accord du camping :**

Toile de tente igloo à côté du mobil-home ..... 3,50 € / nuit

2<sup>ème</sup> véhicule sur emplacement ..... 3,50 € / nuit

1 personne suppl. à la catégorie du mobil-home choisi . 6,00 € / nuit

### LE LOCATAIRE :

A ..... le .....

SIGNATURE

Fait à La Tranche sur mer, le .....

**SIGNATURE DU CAMPING**

« Bon pour confirmation de réservation »

# CONDITIONS GENERALES

**La réservation est personnelle. Il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers.**

## RESERVATION

La réservation ne devient effective qu'après notre accord (par le retour de votre contrat signé par nous) et après réception de votre acompte accompagné des frais de dossier.

### 1/ EMBLEMES NUS

- Les arrivées et les départs peuvent se faire en semaine en fonction des disponibilités.
- 1 seul animal est accepté par emplacement. Chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie strictement interdits. Carnet ou passeport à présenter à l'arrivée.
- Afin de conserver l'emplacement, tout retard éventuel de votre arrivée doit être signalé. L'emplacement vous est réservé le jour de votre arrivée jusqu'à 19heures. Passé ce délai, sauf information, il cesse d'être retenu et les versements restent acquis.

### 2/ MOBIL-HOMES

- Les locations week-end ne sont possibles qu'en dehors de la période allant de mi-juin à début septembre.
- Les locations à la semaine sont consenties du samedi au samedi.
- A défaut de paiement intégral 30 jours avant votre arrivée, le camping se réserve le droit de considérer que la réservation est annulée.
- **Les animaux sont strictement interdits en location de mobil-home.**
- La fourniture du linge (draps, taies, torchons...) est à la charge du locataire.

## CONDITIONS D'ANNULATION

- En cas d'annulation, sauf cas de force majeure ou pour motif légitime dûment justifié, l'acompte et les frais de dossier restent acquis au camping.
- Tout séjour commencé est dû dans sa totalité. Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne pourront donner lieu à un quelconque remboursement.
- Toute annulation devra être notifiée par courrier, la date du cachet faisant foi. Le montant total du séjour restera dû si vous annulez moins de 30 jours avant votre arrivée. Pour ceux qui le souhaitent, une assurance annulation vous est proposée sur notre site internet ou à votre demande. **Elle est à souscrire au moment de la réservation.**
- Dans le cas où le camping est à l'origine de l'annulation de la réservation, il s'engage au remboursement total des versements acquis. Si le camping peut proposer un hébergement plus petit, que le loueur accepte, le camping dédommagera le loueur de la différence de prix. A l'inverse si un logement supérieur est proposé, il ne sera pas demandé de supplément au loueur.

## DEPOT DE GARANTIE (pour les locations de mobil-home)

- **Une caution de 300 € vous sera demandée à votre arrivée. elle vous sera restituée le jour de votre départ, déduction faite, le cas échéant, du coût du matériel manquant ou dégradé et d'un coût forfaitaire de 80 € pour le ménage si l'hébergement locatif n'est pas restitué en état de propreté impeccable. L'état des lieux se fera en notre présence entre 7h45 et 10h le jour de votre départ.**
- Il vous est demandé de nous signaler dans les 24 heures suivant votre arrivée, toute anomalie remarquée dans le mobil-home et sur son inventaire. A défaut, les lieux, inventaires et matériels seront réputés conformes et en très bon état.

## OBLIGATIONS DU LOCATAIRE

- Toute modification du nombre ou de l'identité des personnes ou des véhicules initialement prévues sur le contrat devra être signalée le jour même à notre service d'accueil.
- Les visiteurs doivent se présenter à l'accueil avant de pénétrer dans le camping, laisser leur voiture à l'entrée et s'acquitter du tarif visiteur, comme précisé dans le règlement intérieur. Ils sont sous la responsabilité de ceux qui les reçoivent.
- Restituer le mobil-home en état de propreté impeccable sans matériel manquant ou dégradé.
- Se conformer aux règles de tri des déchets des ordures ménagères.
- Ne pas utiliser de barbecues à charbon de bois individuels mais utiliser les aires de barbecues collectifs.
- Prévoir slip de bain ou boxer pour l'accès à la piscine (caleçons de bain interdits)
- Le locataire est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping, tenu à sa disposition à l'accueil.

## \*\*\*\*\* **ORGANISATION A L'ARRIVEE** \*\*\*\*\*

**Le locataire laisse son véhicule à l'extérieur du camping et se présente à pied à la réception afin de procéder à son enregistrement et à l'attribution d'un code d'accès sur le site.**

**ATTENTION : Ce code est unique et ne peut être donné à une autre personne pour un autre véhicule.**

A son arrivée, ainsi qu'à son départ, sans information de sa part, le locataire s'engage à respecter les horaires d'ouverture et fermeture de la réception, soit :

**RECEPTION ouverte de 9h15 à 12h et de 14h à 17h30 (hors saison) – De 9h à 19 h (juillet-août)**